L'impact de la nouvelle « Loi sur la Recherche Privée » sur le secteur financier

OBJECTIFS

Le 8 mai 2024, la « Loi sur la Recherche Privée » a été votée au Parlement, remplaçant la Loi Tobback de 1991. Cette nouvelle loi intègre également la « recherche d'entreprise » et ajuste le cadre réglementaire en ligne avec les dernières évolutions dans le secteur financier. La nouvelle « Loi sur la Recherche Privée » repose sur les principes fondamentaux suivants :

- équilibre entre la recherche publique et privée ;
- législation neutre en termes de profil ;
- protection de la vie privée et des droits fondamentaux ;
- maintien des normes de qualité et de fiabilité ;
- contrôle et supervision.

Cette formation vous offre une compréhension approfondie de la nouvelle réglementation et des implications pratiques pour le secteur financier. De plus, vous aurez l'occasion de vérifier si votre organisation est conforme à la nouvelle loi et quels ajustements peuvent être nécessaires.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Comprendre les objectifs et les dispositions transitoires de la nouvelle loi, y compris les obligations directes et les arrêtés d'exécution requis.
- Identifier quelles activités au sein d'une institution financière sont considérées comme recherche privée et interpréter l'exception pour les membres du personnel.
- Comprendre les implications et obligations d'un service interne de recherche privée, l'obligation de déclaration aux autorités judiciaires et la réglementation de la recherche dans les fichiers automatisés.

RESUME

Catégorie:

- Compliance & audit
- Gestion financière des entreprises

Niveau:

Avancé

Type de formation:

Formation en classe

Prix:

- Membre: € 345.00
- Non-membre: € 375.00
- Partner BZB: € 345.00
- Partner Cevora: € 287.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **3h** général
- Assurances: **3h** général
- Crédits à la consommation: **3h** général
- Crédits hypothécaires: **3h** général
- Compliance: **3h**

PUBLIC

Professionnels du secteur financier, compliance officers, auditeurs de fraude, experts juridiques et autres parties prenantes impliquées dans la recherche privée et la recherche d'entreprise.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Contexte et objectifs de la nouvelle loi
  - Explication et contexte
- Activités dans le secteur financier
  - Qu'est-ce qui est considéré ou non comme recherche privée ?
- Exceptions pour les services du personnel
  - Interprétation des exceptions spécifique.
- Service interne de recherche privée
  - Implications et obligations
- Dispositions transitoires
  - Étapes pour devenir conforme
- Obligations substantielles
  - Obligations immédiatement applicables
- Recherche dans les fichiers automatisés
  - Possibilités et réglementation
- Obligation de déclaration aux autorités judiciaires
  - En quoi consiste l'obligation de déclaration ?
- Dispositions sous peine de nullité
  - Aperçu des dispositions cruciales
- Arrêtés d'exécution
  - Quels arrêtés sont encore nécessaires ?
- Conclusions

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** ½ journée de formation (3 heures de formation)
- **Heures :** 13:30 à 17:00
- **Lieu :** Febelfin Academy : Phoenix building, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles

MÉTHODOLOGIE

Une **« Formation en classe »** se suit en présentiel en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels…

Matériel didactique : Présentation PowerPoint (slides).